

avec un plumasseau, mais on se contenterait de l'employer avec une plume et on renouvellerait le pansement qu'une fois par jour. On aura toujours soin en même temps de tenir propres et sèches les étables, et si le temps est beau, on laissera sortir les animaux en évitant l'humidité."

Choses et autres

Avis important aux colons des comtés de Kamouraska et de Témiscouata.—Pour l'information de nos abonnés que cela concerne, nous publions l'avis suivant du Département de la Couronne, à la date du 29 Novembre 1877, et signé par l'Hon. M. P. Garneau, Commissaire des Terres de la Couronne. Cet avis est d'une telle importance que nous ne saurions lui donner trop de publicité :

AVIS est par le présent donné qu'au désir de l'avis public du 20 octobre dernier un officier de ce Département sera présent pendant le nombre de jours indiqués plus bas, à chacun des endroits ci-après mentionnés dans l'agence de Grandville pour y rencontrer les colons endettés envers la Couronne, les colons sans titres et tous ceux qui ont quelques réclamations à faire ou quelques questions litigieuses à soumettre à ce Département, lesquels sont tous invités aux dits lieux et jours ci-après fixés pour payer leurs arrérages et régler et liquider toutes leurs affaires au sujet des terres publiques.

Cet officier sera autorisé, en vertu d'un Ordre en Conseil récemment passé, à accorder une remise et déduction d'un quart ou vingt-cinq par cent sur tous les arrérages d'intérêts et rentes dont le capital sera alors payé avec les autres trois quarts, et on espère que personne ne manquera cette occasion de bénéficier d'une telle remise.

Les jours fixés pour la visite de tel officier sont comme suit : Ste. Anne de la Pocatière, le 11 décembre ; St. Paschal, les 13 et 14 décembre ; St. Alexandre, le 17 décembre ; St. Honoré, le 19 décembre ; St. Epiphane, le 21 décembre ; St. Eloi, le 24 décembre ; Trois-Pistoles, les 25 et 27 décembre.

École d'agriculture de Ste. Anne.—Nous apprenons avec beaucoup de plaisir qu'un de nos abonnés de Boctouche, au Nouveau-Brunswick se dispose à envoyer un de ses enfants à une école d'agriculture. Les vacances doivent commencer le lendemain de Noël, M. Leblanc n'enverra son fils commencer son cours d'agriculture qu'à la réouverture de l'école qui aura lieu le 6 de mars prochain. Nous espérons que cet exemple sera suivi par plusieurs autres jeunes acadiens. Il est vrai, qu'appartenant à la Province du Nouveau-Brunswick, ces jeunes gens ne pourront pas profiter du privilège d'obtenir des bourses accordées par le Conseil d'Agriculture de la Province de Québec. Mais nous avons confiance que cette nouvelle Chambre d'agriculture de la Puissance qui a été organisée à Ottawa, sous la présidence de l'Hon. Ministre d'agriculture M. Pantaléon Pelletier, et qui a mission aussi de s'occuper de l'enseignement agricole pour toute la Puissance du Canada, accordera des bourses en faveur des jeunes gens qui désireraient fréquenter nos écoles d'agriculture dans les provinces où elles sont établies.

Le *Moniteur Acadien* est heureux d'annoncer à ses lecteurs la rentrée d'un jeune acadien à une école d'agriculture ; voici ce que nous lisons dans ce journal :

"Mercredi, le 27 novembre, nous avions le plaisir de la visite de M. J. S. Leblanc, citoyen marquant de Ste. Marie, qui nous appris qu'il était en correspondance avec M. le Directeur de l'École d'Agriculture de Ste. Anne, et que selon toute probabilité il y enverra son fils en mars prochain pour y suivre le cours de culture qui s'y donne. Nous félicitons de tout cœur notre patriote compatriote sur cette initiative qui lui fait le plus grand honneur. M. Leblanc désirerait adjoindre à son fils un autre élève et en cela nous concourons pleinement. Il serait désirable qu'un autre compatriote se joigne à M. Leblanc dans cette louable entreprise qui ne saurait manquer d'avoir les plus heureux résultats pour l'agriculture acadienne. Nous avons la certitude qu'il s'en trouvera un moins un autre pour seconder M. Leblanc, qui se fera un plaisir de fournir tous les renseignements qu'il est en son pouvoir de donner."

Manufacture de sucre de betteraves.—Une députation composée de Sir Narcisse Belleau, Lt. Col. Rhodes, le Maire de Québec, John L. Gibb, écrivain, J. G. Ross, écrivain, et P. V. Valin, écrivain, s'est rendu auprès de l'Hon. Premier Ministre, M. de Boucherville, le mardi dernier, afin de s'assurer quels seraient les intentions du Gouvernement, à l'égard de la prime offerte de \$7,000 par année, pendant dix ans, dans le but d'encourager l'établissement d'une manufacture de sucre de betteraves. Les membres de cette députation désiraient savoir si le Gouvernement serait disposé à accorder la somme totale, \$70,000, en un seul paiement, lorsque des bâties et le mécanisme nécessaires seraient établis. L'honorable Premier Ministre répondit que ce n'était pas l'intention du Gouvernement de disposer de cet argent autrement qu'il avait été réglé, c'est-à-dire d'accorder \$7,000 par année, et cela pendant dix ans.—*Morning Chronicle*.

Revue Canadienne.—Voici le sommaire de la *Revue Canadienne* :

I. Le Christianisme dans l'histoire, par F. X. Demers ; II. Deuil et joie, par le comte del Manieri ; III. M. Thiers, par A. de B. ; IV. Chronique trifluvienne, par Benjamin Sulte ; V. Journal d'une religieuse missionnaire du Fort Vancouver, par M^{lle} T. Tessier ; VI. L'Eglise et l'Etat, par le Père Libérateur S. J. ; VII. Le pays des fourrures par Jules Verne ; VIII. Laud^{is} Sion, par Jean Grange ; IX. Chronique parisienne, par Th. B.

Le Naturaliste Canadien.—Sommaire du numéro de Novembre :

Additions et corrections à la Faune Coléoptérologique de la Province de Québec ; Les Minéraux Canadiens ; Faune Canadienne (Suite) ; Les insectes de 1877 ; La Chrysomèle de la pomme de terre.

Le barbeau à patates.—L'administration des postes françaises a prescrit à ses agents, principalement ceux des bureaux d'échange, en correspondance directe avec les Etats-Unis, les colonies de l'Amérique du Nord, la Grande-Bretagne et l'Allemagne, la surveillance la plus attentive pour la découverte et la destruction immédiate de ces insectes expédiés par la poste. On ne peut qu'approuver, dit M. l'écrivain de la *Revue d'économie rurale*, cette mesure : certains savants ont vraiment le diable dans le corps (!) et pour donner satisfaction à un caprice, pour faire avancer la science, comme ils le disent, ils compromettraient l'univers tout entier.

Ecoles vétérinaires en France.—En 1877, le nombre des élèves qui ont reçu le diplôme de médecin vétérinaire a été de 60 pour l'école d'Alfort, de 29 pour l'école de Lyon, et de 36 pour l'école de Toulouse, soit un total de 125 pour les trois écoles vétérinaires de France. Comme on le voit ces écoles sont grandement fréquentées et donnent de précieux résultats. En effet, on comprend que les médecins-vétérinaires sont en trop petit nombre dans un grand nombre de localités, d'où il résulte des épidémies et des pertes de bestiaux que l'on pourrait éviter avec l'homme de l'art, ce qui porte un très-grave préjudice aux habitants des campagnes.

Cinquième livre de lecture, illustré, A. N. Montpetit, Montréal J. B. Rolland et Fils, libraires-éditeurs.

La grande entreprise de la maison Rolland & Fils est terminée avec la publication du cinquième Livre de lecture de la série Montpetit. Le succès est complet, et nous pouvons constater en parcourant ce cinquième livre que l'entreprise a tenu ce que promettait ses débuts. En jettant un coup d'œil sur la série complète depuis le premier livre, jusqu'au dernier, nous voyons une gradation mesurée dans le choix des matières mises entre les mains de l'élève. L'auteur s'est appliqué d'abord à offrir aux jeunes intelligences que des sujets qui devaient les frapper et les intéresser. De ces éléments des connaissances humaines, il passe à des matières un peu plus élevées en rapport avec le développement qu'ont dû prendre les facultés intellectuelles de l'élève. Enfin le sujet s'élevant peu à peu, dans le cinquième livre, l'élève est mis en présence des plus belles pages de l'histoire et de la littérature. L'auteur s'est efforcé de ne mettre sous les yeux que des sujets de plus haute moralité, lorsqu'ils n'étaient